



54 Rue Alain d'Argentré  
ARGENTRE DU PLESSIS

Argentré du Plessis,  
Le 24 novembre 2009

### AUX PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE

Madame, Monsieur,

Comme annoncé, les cours vaquent pour les collégiens le **vendredi 4 décembre**. Sur la matinée, les enseignants vont poursuivre leur travail sur la réforme du collège. Deux gros chantiers sont ouverts : L'évaluation du Socle Commun de connaissances et de compétences et l'Enseignement de L'Histoire des Arts.

Depuis quelques années, ce premier vendredi de décembre est un rendez vous pour les communautés éducatives de l'Enseignement Catholique : un temps fort pour permettre la pause, la rencontre, le parole et l'échange.

Je souhaite sur cet après midi réunir des élèves, des parents, des enseignants, éducateurs et personnels administratifs, afin de relire les actions engagées dans le collège et en imaginer d'autres.

A l'occasion de l'anniversaire de la loi Debré et dans le prolongement de la démarche initiée par les Assises de L'Enseignement Catholique, le thème national de réflexion proposé est « **A l'Ecole de la Liberté** ».

Afin de travailler sur le sens donné aux relations vécues dans l'établissement, je vous propose d'échanger sur la façon dont chacun des membres de la communauté, personnellement et collectivement, **habite son espace de liberté et de responsabilité**.

Comment, dans le collège, favorise-t-on l'initiative personnelle et la prise de responsabilités ? Quels sont les domaines dans lesquels il serait souhaitable d'ajuster les pratiques ? Quels sont les inflexions possibles dans l'organisation du temps et de l'espace ? Quelles sont les marges d'initiatives ou d'innovation à rechercher et à intensifier ?

Ces questionnements et bien d'autres devraient nourrir notre réflexion et nous permettre de dégager des fils à tisser dans les mois à venir.

L'organisation retenue pour l'après midi est la suivante :

- de 14h à 14h30, introduction par le chef d'établissement en salle audiovisuelle
- de 14h30 à 15h45, travail en atelier
- de 15h45 à 16h30 : mise en commun et conclusion.

Conscient qu'il sera difficile pour beaucoup de vous libérer sur ce créneau, j'espère très sincèrement que quelques-uns pourront se rendre disponible et représenter les parents. Parents avec qui, nous voulons faire communauté et vivre un projet commun.

J'invite également les élèves délégués du collège à se joindre à nous ce vendredi après-midi.

En attendant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

S. LE DEVEHAT

Chef d'Etablissement

✂ -----  
COLLEGE ST JOSEPH - ARGENTRE DU PLESSIS Le 24/11/2009

### COUPON RÉPONSE A RAPPORTER AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE 30/11/2009 AU PLUS TARD

J'ai pris connaissance de l'information annonçant que les cours ne seront pas assurés le vendredi 4/12/2009.  
Un accueil sera assuré pour les parents qui ne pourraient pas assurer la garde de leur enfant.

Mon enfant ..... délégué de la classe sera :

- présent       est indisponible      le vendredi 4 décembre de 14 h à 16 h 30.

Je soussigné, parents de .....

- sera présent le 4/12/09 de 14h à 16h30

- ne sera pas présent le 4/12/09 de 14h à 16h30

Date :

Signature :